

# LA LUCARNE

Un autre regard sur notre commune.



**200 francs, ça ne suffit pas!**

3

**Nos enfants, une priorité, mais pas pour tous?**

4

**Enterrement de première classe pour la Poste!**

6

**Un budget, mais pour qui?**

7

# ÉDITO: LA LUCARNE, NOTRE REGARD COMMUN(E)



**La Lucarne est née il y a près de 30 ans, 10 ans avant moi. Ce journal a été historiquement celui du PS à Veyrier. Nous le partageons à présent avec nos collègues vert-e-s, alors que son initiateur, le regretté Raymond Jeanneret, nous a quittés il y a tout juste une année. C'est dans cette continuité que nous nous inscrivons, mais sans ignorer les nouveaux défis qui nous attendent, en ayant à cœur de poursuivre avec cette édition les combats politiques, sociaux, écologiques, qui s'intensifient et prennent chaque jour une forme nouvelle.**

Ce journal est imaginé dans cette perspective mouvante : il se veut un regard sur notre commune, sur ce qui nous appartient à tous-tes. Du service public à la cause environnementale en passant par les questions budgétaires, c'est une proposition de franchise et de débat que nous formulons ici : celle de nos convictions et de notre volonté de participer à construire une commune progressiste, fondée sur plus de confiance, sur un objectif d'union plutôt que de division.

Et sur la confiance, il y a du travail ! Certain-es, en effet, ne se privent pas d'agiter les paniques réactionnaires, d'inquiéter la population sur ordre de leur parti cantonal à des fins électoralistes, semblant ignorer les conséquences extrêmement délétères qui peuvent s'ensuivre: c'est la montée partout des partis d'extrême-droite, qui se nourrissent de la panique que d'autres inséminent, qui détruisent la cohésion sociale, qui ostracisent une partie de la société pour en

convaincre une autre, tout en reculant sur tous les plans : les acquis sociaux, la mobilité, l'écologie, etc. Face à ces enjeux immenses, il faut donc plus que jamais réfléchir, s'engager, oser s'élever contre les évidences qui n'en sont pas, auxquelles on a bien vite fait de céder par facilité. Cela va de l'attention que l'on donne au bien-être et aux droits de l'enfant, par une réfection participative et plus ambitieuse de nos préaux, jusqu'au droit essentiel à l'information dont la nauséabonde initiative anti-SSR incarne les attaques lacinantes qu'il subit de la part de la droite et de l'extrême-droite et qui consiste, là encore, en une réduction de nos libertés qui ne dit pas son nom.

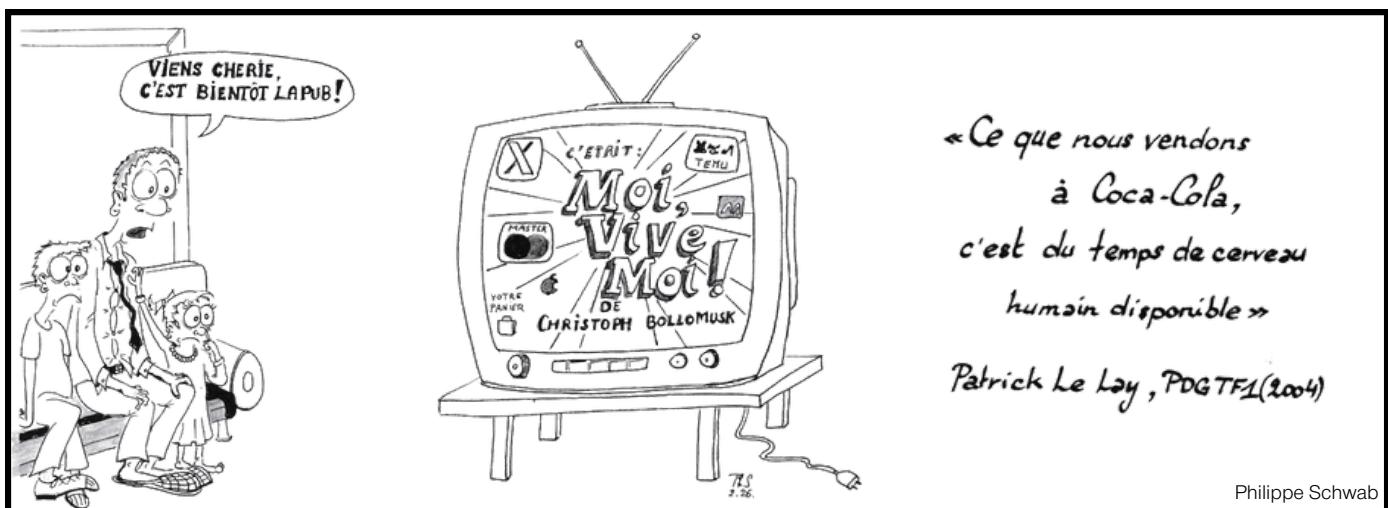
## Défendre et avancer, il nous faut faire les deux !

Défendre nos acquis, les ressources de la collectivité, en particulier, que la fiscalité assure malgré tout ce que l'on veut bien en dire. Tenter en même temps de progresser, en se donnant le pouvoir d'agir, c'est ce que nous avons toujours défendu et que nous continuerons à faire : en proposant la municipalisation des crèches, en rénovant intelligemment nos espaces publics, en l'occurrence les préaux, en offrant enfin l'accès au sport et à la culture à tous-tes.



**William Ferguson**  
Conseiller municipal (PS)

# AUDIOVISUEL PUBLIC : 200 FRANCS, ÇA NE SUFFIT PAS



«Ce que nous vendons  
à Coca-Cola,  
c'est du temps de cerveau  
humain disponible»

Patrick Le Lay, PDG TF1 (2004)

Philippe Schwab

**Ça ne suffit pas, le comité «interpartis» qui a lancé l'initiative le sait, et cette insuffisance planifiée des moyens alloués à la SSR est bien son seul objectif.**

Pour commencer, que recouvre cet «interpartis» ? Sur les 4 co-présidents du comité d'initiative, deux sont conseillers nationaux UDC, le 3ème est Marco Chiesa, ancien président de ce même parti, et le 4ème Matthias Müller, président des jeunes PLR de Suisse. Un concentré de droite pure et dure.

Comme toutes les émanations de l'UDC, leur site internet <https://initiative-ssr.ch> ne fait pas dans la nuance: sous le titre «plus d'argent pour vivre, plus d'argent pour nous», il présente l'initiative comme «La solution face à l'augmentation des primes maladie et à la hausse des loyers». Il fallait oser ! Le Conseil fédéral ayant déjà réduit la redevance de 335 à 300 CHF, ce sont 100 CHF par an que chaque ménage économiserait si l'initiative passait. Soit 8,35 CHF par mois. De quoi compenser les assurances maladie et les loyers ?

Au-delà de cet argument – qui montre en quelle estime les stratèges UDC tiennent les citoyen·nes – qu'est-ce qui peut motiver cet assaut résolu de la droite dure ?

Une étude de 2023 du fög (Centre de recherche Public et Société de l'Université de Zürich) montre que sur une échelle allant de -100 (très à gauche) à +100 (très à droite), les journalistes de la RTS se situent à -3 et ceux

de la SRF à -1. Soit une remarquable objectivité.

Or l'information idéale, pour des partis extrémistes du type UDC, n'est pas objective, mais aussi polarisée et émotionnelle que possible, et solidement financée par des fonds proches du parti. Pour en avoir une illustration, jetez un coup d'œil aux médias Bolloré (C-News, Europe 1 etc.) en France...

L'initiative vise l'idée même de service public : l'exonération des entreprises réduit déjà de 25 % le montant perçu. Sur ce qui reste, la baisse à 200 CHF enlève encore un tiers. Au final, une coupe de plus de 50 % ! Avec à la clé 3000 emplois perdus. Après le coup bas de la fin de la FM pour la radio publique (-25 % d'audience pour RSR La Première en 2025) alors que les radios privées auront jusqu'à 2031 pour passer au DAB+, cette nouvelle attaque aurait de quoi réduire à quelques miettes l'audience de la SRG-SSR.

La Poste et les CFF ont été privatisés. Concernant les médias, avec une stratégie détournée le résultat sera le même : baisse de la qualité du service et sacrifices exigés du personnel.

**Pour continuer à avoir droit à une information de qualité, balayons l'initiative-prétexte «200 francs, ça suffit» !**

**Bernard Pinget**  
Co-président du PS Veyrier

# PRÉAUX : UN ENJEU CRUCIAL POUR LES ENFANTS DE VEYRIER



Préau de l'école de Grand-Salève, Estelle Sanchez-Pointet



Chêne-Bougeries, préau réaménagé de manière participative, ESP

**Les préaux se trouvent aujourd’hui à la croisée des enjeux liés au dérèglement climatique, à l’éducation, à la démocratie et à la santé. À Veyrier, où les cours d’école sont fortement minéralisées et exposées aux îlots de chaleur, ces enjeux sont concrets. Face à des étés de plus en plus caniculaires et à l’inconfort croissant des élèves, leur réaménagement participatif constitue une vraie réponse.**

## Réaménager les préaux des écoles primaires de Veyrier

Lors de la séance du Conseil municipal de septembre 2025, tous les groupes politiques ont reconnu la problématique des îlots de chaleur et la nécessité d’agir, dans le cadre de notre motion « Des préaux-oasis pour le bien-être des enfants et de la commune », co-signée par le groupe LJS-PVL. Dans ce contexte, l’Association de parents de la Commune de Veyrier (APCV) s’est mobilisée dès mars 2023 pour documenter la situation et proposer un réaménagement participatif des trois cours d’écoles publiques, avec l’implication des écoles et des usagers. Cette initiative s’inscrit, plus largement, dans un mouvement européen de végétalisation et de réappropriation des espaces publics par les habitant-e-s, visant à lutter contre les îlots de chaleur, à favoriser la biodiversité et à améliorer la santé et le vivre-ensemble.

## Des cours plus naturelles aménagées en Europe et en Suisse

Des démarches comme « Cour verte » en Suisse ou « Cours Oasis » à Paris ont démontré leurs nombreux

bénéfices. Les cours d’écoles sont radicalement transformées : suppression du bitume au profit de sols naturels, plantation d’arbres et d’arbustes, création de potagers, installation de mobilier en matériaux naturels, favorisant le jeu collectif et l’enseignement en plein air.

Des cours plus naturelles ont commencé à voir le jour dans de nombreuses villes en France, en Belgique, en Allemagne, en Espagne, en Italie ou encore dans les pays nordiques, où l’école en plein air et l’école en forêt sont davantage développées. En Suisse, près de 100 écoles participent à la démarche « Cour verte », portée par la Fondation suisse pour la santé Radix et cofinancée par la Fondation Roger Federer. À Genève, plusieurs projets récents illustrent cette tendance : étude cantonale sur la végétalisation des cycles d’orientation, transformation de la cour du Cycle de Sécheron à l’issue d’une large concertation citoyenne et réaménagements participatifs dans plusieurs écoles primaires, notamment en Ville de Genève, à Carouge et à Chêne-Bougeries.

## Le rôle central du participatif

Tous ces projets ont en commun une forte dimension participative. Contrairement aux aménagements conçus uniquement par des experts, les démarches participatives associent dès le départ les principaux usagers – élèves, personnel scolaire et, parfois, parents et riverains – faisant du réaménagement un véritable projet éducatif et citoyen. Cette approche permet de concevoir des aménagements mieux adaptés aux besoins réels, tout en favorisant l’appropriation des lieux

et le vivre-ensemble. L'expertise d'usage des participants complète l'expertise technique et contribue à la réussite des projets, qui encouragent la responsabilité, l'autonomie et la coopération. La mise en place de chartes d'utilisation ou de calendriers d'entretien, avec parfois l'installation d'armoires à outils pour les élèves, renforce la durabilité des aménagements, qui peuvent aussi accueillir des activités associatives.

### **Impact considérable sur la santé des élèves**

Les cours réaménagées améliorent directement le bien-être physique, social et mental des enfants, en transformant des espaces bétonnés en lieux ombragés, diversifiés et propices au jeu libre. Ces environnements enrichissent leur développement moteur, cognitif et social et favorisent l'exploration, l'autonomie et l'inclusion. La baisse du stress, des tensions et de conflits est confirmée par plusieurs recherches menées sur le sujet.

### **Des projets en phase avec nos politiques et dispositions légales**

À Veyrier, ces projets concrétisent les motions « Lutter contre les îlots de chaleur » et « Déclaration de l'urgence climatique », adoptées par le Conseil municipal en 2019, et s'inscrivent dans les objectifs du Plan Climat cantonal 2030, notamment sur la protection de la santé des personnes vulnérables, l'implication de la population et l'éducation. Ils répondent aussi aux exigences légales en matière d'information et de participation de la population (Constitution genevoise, art. 11 al.1 et 134 ; Loi fédérale sur l'aménagement du territoire, art. 4) et au rôle éducatif de l'école en matière de citoyenneté et de développement durable (Loi cantonale sur l'instruction publique, art. 10 al. e). Enfin, ils respectent le droit des enfants à être entendus et à participer aux décisions qui les concernent (Convention internationale relative aux droits de l'enfant, art. 12), en faisant des élèves des acteurs du changement pour améliorer leur environnement.

### **Le cas de l'école de Grand-Salève : avancées et limites**

Suite à la proposition de l'APCV, la commune a lancé un projet de réaménagement de la cour de l'école de Grand-Salève. La démarche participative s'est déroulée à la rentrée 2025, avec des ateliers entre élèves et enseignants et un sondage destiné aux usagers. Les travaux prévus pour l'été 2026 incluent la débitumisation, la végétalisation et l'ajout d'équipements en particulier dans l'espace situé à l'ouest de la cour.

Toutefois, le projet retenu correspond à la variante « light », parmi trois options proposées (light, medium, large), avec un budget limité (250'000 CHF), malgré l'existence de subventions cantonales et fédérales couvrant jusqu'à 50 % des coûts de végétalisation et de démarche participative (programmes récents d'arborisation, « Nature en ville » et « Adapt+ »). Des variantes plus ambitieuses, intégrant davantage d'arborisation et une rénovation des espaces de jeux, tout en maintenant l'espace réservé à la tente de la Vogue, n'ont pas été étudiées et certaines zones à fort potentiel de rafraîchissement ont été exclues.

### **Débat et perspectives**

Face à ces limites, notre groupe a plaidé pour un budget renforcé, le recours aux subventions disponibles et l'extension du projet à l'ensemble des écoles de la commune (Bois-Gourmand, Pinchat, Grands Esserts), en prenant en considération les suggestions des acteurs scolaires et des associations concernées.

Le rejet de cette motion, pour ne pas retarder le projet de Grand-Salève, laisse toutefois des questions ouvertes : le projet à l'école de Grand-Salève qui compte 330 élèves permettra-t-il réellement de réduire l'effet d'îlot de chaleur ? Faut-il compléter cette première étape ? Et intervenir aussi sur les bâtiments scolaires (isolation et ventilation) ?

Plus largement, cette problématique nous invite à réfléchir sur notre manière de construire et d'aménager les espaces face au changement climatique, en y associant celles et ceux qui les vivent au quotidien. Elle interroge aussi la capacité financière – ou la volonté ? – de notre commune à faire face aux défis touchant une population particulièrement vulnérable : nos enfants. Alors que des subventions publiques et des partenariats, notamment avec des fondations privées, sont possibles, les projets communaux doivent être ambitieux, participatifs et à la hauteur des enjeux actuels. Notre groupe continuera à s'engager pour que ces ambitions se concrétisent au bénéfice de tous les élèves.



**Nicole Egloff**

Conseillère municipale (PS)

**& Estelle Sanchez-Pointet**

Co-présidente des Vert-e-s Veyrier

# FUNÉRAILLES DE LUXE POUR UNE POSTE À VEYRIER

**Ceux d'entre vous qui s'attendaient à ce que le sujet de La Poste soit traité par le Conseil municipal du 16 décembre et qui auront la curiosité de consulter le compte rendu des délibérations sur le site de la commune auront une surprise. Rien ! Est-ce encore une promesse de campagne non tenue, cette fois par la gauche Veyrite ?**

Que nenni. Le sujet a bien été traité mais le Conseil municipal a décidé par une très large majorité de ne pas entrer en matière, il n'est donc pas mentionné ce qui est la règle ! En attendant que le journal de Veyrier résume cette discussion, vous saurez tout de cet enterrement de première classe en continuant la lecture des lignes qui suivent. Merci, La Lucarne !

Reprendons les faits. Depuis près de dix ans, la commune assiste à un démantèlement progressif du service postal. Après la fermeture de la poste du village en 2021, la disparition de la filiale partenaire en 2022 et l'installation d'un automate MyPost24 peu utilisé et déjà menacé de suppression, plus de 1'400 habitants signaient en 2024 une pétition pour un office postal de proximité. Le Conseil administratif a répondu avec fatalisme que les obstacles étaient incommensurables mais qu'il « rest[ait] attentif » à l'évolution de la situation, une formule qui permet de ne rien faire tout en donnant l'impression de veiller au grain.

Les obstacles sont en fait bien légers et tous contestables : un coût trop important ? Plus de 50 communes suisses – dont quatre dans le canton de Genève – ont démontré que ce modèle est viable et partiellement financé par La Poste. L'exigence de 30 heures de présence hebdomadaire ? Ces heures ne doivent pas être exclusivement consacrées aux prestations postales et ce personnel peut également se consacrer à d'autres tâches administratives. Le besoin en surface ? Il est minime et pourrait être couvert par des locaux communaux ou des solutions temporaires comme un container, déjà utilisé ailleurs pour maintenir des services publics. Enfin, le Conseil administratif justifie son refus en affirmant ne pas vouloir « se substituer aux obligations de La Poste ». Un argument qui ignore que La Poste n'a plus d'obligation légale de maintenir un second office à Veyrier.

Résultat, une inégalité territoriale qui perdure puisqu'une bonne moitié de la population de la commune est plus loin de la poste de Vessy que de l'ancienne poste du village. Étonnamment, nos élus la considèrent comme acceptable quand bien même elle touche en priorité les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite et les ménages sans voiture. Et aggrave l'empreinte carbone et la pollution par ceux qui en disposent. Ils oublient aussi que le maintien d'un service postal de proximité contribue à la cohésion sociale, à la vitalité du centre villageois et à son attractivité commerciale.

Mais au-delà du présent, la pérennité de la poste de Vessy elle-même n'est pas garantie. Elle pourrait être déplacée vers le nouveau quartier des Grands Esserts. Ne pas anticiper cette évolution, ne pas étudier des alternatives, ne pas exiger de La Poste une transparence sur ses intentions, expose la commune au risque de se retrouver demain soumise sans recours à son dictat.

Dans ce contexte que proposait le postulat du groupe Socialistes/Les Vert-e-s ? Bien peu, en fait : une démarche transparente et pragmatique d'exploration et d'analyse de plusieurs options à court et moyen terme : l'implication et l'engagement de la commune, la recherche de partenaires privés, de solutions associatives, un bureau de poste mobile, en bref un peu de créativité pour assurer le maintien d'un service si important pour le public. Et bien sûr aussi, l'ouverture de discussions avec La Poste.

Refuser aussi brutalement d'entrer en matière sur cette proposition pourtant ouverte et modeste, c'est renoncer à anticiper l'avenir et à défendre l'intérêt général pour un service de proximité. S'il est peut-être excessif de nommer cette absence de vision stratégique une politique de l'autruche, elle reste pour le moins préoccupante.



**Philippe Sudre**  
Conseiller municipal (Les Vert-e-s)

# AUGMENTER LES IMPÔTS OU CREUSER LA DETTE?

**Comme chaque automne, les conseillers municipaux se sont penchés sur le budget de notre commune : c'est l'examen de passage obligatoire pour le Conseil administratif et son équipe qui nous proposent un budget qui devrait être à l'équilibre.**

Le Conseil administratif, issu de l'entente entre Veyrier-Ensemble, Le Centre et le Parti libéral-radical, est tiraillé entre deux postures : soit suivre leurs partis qui prônent le moins d'administration et d'impôts possible, soit être plus réactif à la réalité des besoins vitaux d'une commune. Or, Veyrier s'urbanise malgré elle, sans maîtriser le coût du bâti, avec un espace très limité pour ses infrastructures, tandis que ses besoins en équipements augmentent dans de nombreux domaines, notamment sportifs, sociaux et culturels.

**37**

Taux du centime à Veyrier, 4 points sous la moyenne du canton, moins que Carouge, Thônex, Troinex, Jussy et 28 autres communes.

**1mio.**

En CHF, c'est ce que rapporterait 1 point de centime additionnel de plus à notre commune.

**8**

En CHF, c'est ce que coûte par mois 1 point de centime de plus pour un revenu médian.

Cette commune doit aussi gérer un déséquilibre croissant de la répartition des richesses. L'écart se creuse inexorablement entre les 20 % les plus riches et le 80 % restant de la population communale, une grande partie des familles de la classe moyenne étant de plus en plus fragilisée. Aussi, notre commune devrait aller au-delà des intentions et agir, à son échelle, pour apporter des réponses concrètes à l'urgence climatique.

Il faut prendre en compte que la moitié environ du budget est réservée aux infrastructures, aux salaires, aux mandats et projets en cours. La marge décisionnelle de l'exécutif est de moins de 10% et la loi oblige les municipalités à n'avoir aucun déficit budgétaire dès 2028. Toutefois, ces dernières années, malgré des budgets déficitaires, les comptes ont été bénéficiaires, cela en grande partie grâce à une conjoncture très favorable dans notre canton.

Malgré cela, le Conseil administratif reste très prudent et fait le choix de limiter les prestations au profit d'un maintien du niveau actuel de l'impôt communal sans faire face à ses obligations futures. Le recours à l'emprunt n'est pas la seule voie possible et l'équilibre entre la gestion de la dette et le recours à une imposition juste est à nos yeux primordial.

Notre question principale : le Conseil administratif a-t-il un budget assez conséquent pour le développement de notre commune sans creuser la dette qui va s'alourdir au profit des banques ? Est-il judicieux de maintenir les impôts communaux à un niveau si bas alors que cela ne profite réellement qu'à un petit groupe de communier-es ? L'augmentation d'un point du centime additionnel rapporterait environ 800'000 CHF par an à la commune et pourrait bénéficier à tous-tes, alors que son effet sur l'impôt de chaque contribuable est très marginal. En outre, une telle révision nous positionne favorablement dans la péréquation entre les communes genevoises. Nous sommes une commune bénéficiaire de ce système cantonal: relever le centime de 37 à 38 centimes nous rapporterait même un petit plus de 200'000 CHF/an en provenance du canton.

## Engranger un million ou emprunter un million ?

Nous posons sérieusement cette question à notre Conseil et espérons que les mêmes politiciens qui ont baissé en 2024 l'impôt communal d'un centime, promettant la mains sur le cœur d'y revenir quand les besoins se feraient sentir, auront le courage de le faire. Il est urgent de prendre conscience des besoins multiples d'une commune rurale désormais urbanisée. C'est le développement économique réussi dans notre région, auquel beaucoup de Veyrites aspiraient, qui amène aujourd'hui ces nouveaux problèmes à résoudre. Il nous faut regarder plus loin que le bout de notre jardin intérieur ou extérieur.



**Yves Mesot**  
Conseiller municipal (PS)



## PARTI SOCIALISTE & VERT-E-S DE VEYRIER

Chemin de la Clé-des-Champs, 22  
1234 Veysey

Editeur-ices responsables : Nicole Egloff, William Ferguson, Estelle Sanchez-Pointet

[www.psveyrier.wordpress.com](http://www.psveyrier.wordpress.com)  
[www.verts-veyrier.ch](http://www.verts-veyrier.ch)  
N°1 février 2026

Moléson Impressions,  
Rue des Mouettes, 12  
1227 Carouge



Un lundi par mois  
dès 18h30

Salle du Pacage  
7, Chemin des  
Beaux-Champs  
à Veysey

Apéro offert!



# RENCONTRES SOCIAlistes & VERT-E-S À VESSY



Les élu-e-s Socialistes & Vert-e-s du Conseil municipal de Veyrier vous donnent rendez-vous pour un moment d'échange sur notre commune.

Prochaines Dates: Lundi 16 Mars,  
Lundi 27 Avril, Lundi 1er Juin.

# CE JOURNAL VOUS PARLE?

### Adhérez au Parti socialiste Veyrier-Troinex :

Bernard Pinget/ Françoise Schenk-Gottret (co-président-es)  
[bernard-pinget@bluewin.ch](mailto:bernard-pinget@bluewin.ch) - [www.psveyrier.wordpress.com](http://www.psveyrier.wordpress.com)



### Adhérez aux Vert-e-s de Veyrier :

Philippe Sudre/ Estelle Sanchez-Pointet (co-président-es)  
[info@verts-veyrier.ch](mailto:info@verts-veyrier.ch) - [www.verts-veyrier.ch](http://www.verts-veyrier.ch)



### Découvrez le nouveau programme des Vert-e-s de Veyrier :

